GARÉOULT
Le Mag

N°9/ MAI 2024

Mes actus - Ma ville - Mon quotidien

Chères Garéoultaises, Chers Garéoultais,

Faire des choix en matière de gestion communale n'est pas aisé tant il faut désormais jongler avec les lois et les directives de l'Etat souvent peu adaptées à la taille de nos communes. Années après années, ces directives pèsent directement ou indirectement sur les budgets de fonctionnement et d'investissements, obligeant les communes à s'adapter.
Pour exemple, la décision du Conseil Municipal de céder la Maison Bertrand à un opérateur chargé de réaliser 12 logements sociaux qui a suscité beaucoup d'interrogations sans que ne soient connus les tenants et aboutissants de cette opération. La commune y participe en réalité à hauteur de 595 000€ (c'est la cession dite à l'Euro symbolique donnant des droits d'attribution par la suite). Avec cette cession, l'Etat s'engage à nous rembourser à hauteur de cette somme, la pénalité conséquente dûe au manque de logements sociaux à Garéoult au regard des critères de la loi SRU.
Achetée en 2007 pour 300 000€, la Maison Bertrand est donc cédée aujourd'hui pour 595 000€, ce qui comptablement, équivaut pour la commune à une plus value de 295 000€.

Nous ne pouvons accepter les dires de ceux qui réclament l'application totale de la loi SRU sous prétexte de préserver les finances de la commune et de mettre à disposition de nos jeunes et de nos anciens des logements sociaux. Car cette exigence est inacceptable. En effet, appliquer la loi SRU stricto sensu, c'est accepter que 25% des résidences principales de la commune soit des logements sociaux. Cela impliquerait donc la construction de 631 logements sociaux aujourd'hui et davantage demain. C'est une vision irréaliste et irresponsable quand aux conséquences désastreuses pour nos équipements scolaires, sportifs, associatifs et nos finances communales.

Depuis 15 ans, même au prix de pénalités (injustes), nous nous efforçons, avec des outils réglementaires et après concertation avec les autorités compétentes, de limiter la production de logements et de doter progressivement la commune d'infrastructures nécessaires aux garéoultais.
Cette année, nous avons dû redoubler de rigueur et de vigilance pour limiter autant que possible l'impact négatif des baisses de recettes et hausses de charges. La cession de la Maison Bertrand à l'Euro symbolique était le meilleur compromis pour équilibrer le budget sans augmenter la pression fiscale.
Le meilleur compromis pour maintenir l'effort en faveur de la jeunesse avec plus de 15% du budget global qui lui est consacré, pour continuer le soutien aux associations et garantir des manifestations gratuites pour tous. Le meilleur compromis pour ne pas relacher l'attention portée aux séniors, aux aînés et aux plus démunis. Le meilleur compromis pour garantir la qualité du cadre de vie avec une place plus importante accordée au vélo et pour assurer les nombreuses tâches administratives, sécuritaires et techniques assurées dans l'ombre sans lesquelles les services à la population ne pourraient fonctionner correctement.

Je suis plus que jamais déterminé à préserver notre environnement, faire que Garéoult reste à taille humaine et qu'il fasse toujours bon vivre dans notre beau village. Voilà pourquoi, nous continuerons d'agir pour le bien de tous, avec mesure et réflexion.

Bien à vous.

Votre Maire,
Gérard FABRE
Vice-Président de l'Agglomération Provence Verte

À LA UNE

JEUNESSE
De jeunes conseillers motivés

TRAVAUX
Le Quartier du Mourillon métamorphosé

VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER?

VOUS ÊTES NOUVEAUX GARÉOULTAIS ?
Vous avez emménagé à Garéoult depuis moins de 3 ans?
Envoyez un mail à communication@gareoult.fr en précisant vos nom et prénom ainsi que votre adresse postale et le nombre de personnes au foyer. Vous recevrez l'invitation à assister à la réception des nouveaux garéoultais organisée prochainement.

Journal d'informations municipales de la Ville de Garéoult / MAI 2024
Directeur de Publication : Gérard FABRE / 3 000 exemplaires / Conception et réalisation : service communication
Crédits photos : service communication/ stock.adobe.com - Imprimé sur papier recyclé par nos soins

AFFAIRES SCOLAIRES ENFANCE

Emmanuelle BOTHEREAU
Maire Adjointe

Johanna MAS
Conseillère Municipale

Alain CUSIMANO
Conseiller Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DYNAMIQUE

Elus en novembre dernier par les élèves de l'école élémentaire Pierre Brossolette et du Collège Guy de Maupassant, les Jeunes Conseillers Municipaux de Garéoult ont tenu leur première séance officielle le mercredi 11 janvier, salle du Conseil Municipal, en présence de leurs proches.

Au cours de cette séance, Gérard FABRE, Maire et les membres du Conseil Muncipal n'ont pas manqué de saluer l'engagement citoyen des enfants.

Ces derniers se sont ensuite présentés et ont expliqué leurs motivations avant de choisir le Jeune Maire qui les représentera durant ce mandat. A l'issue du vote, c'est Garance CASTAGNÉ, élève de 4ème, qui est élue Maire du Conseil Municipal des Jeunes de la ville de Garéoult, devançant de quelques voix Lou VÉZY, également candidate. La nouvelle équipe, qui s'est réunie plusieurs fois depuis pour échanger sur les différents projets et réalisations à privilégier, déborde déjà d'idées pour améliorer le quotidien des jeunes garéoultais.

Le Mieux Vivre, l'Ecologie et les Loisirs en réflexion

Réunis en groupes de travail, nos jeunes conseillers ont mis en commun leurs nombreuses idées et ont identifié trois axes prioritaires de réflexion.

Aidés par Emmanuelle BOTHEREAU, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, à l'Education et à la Jeunesse et l'équipe du Service Jeunesse, ils se sont donnés pour objectif de récolter le maximum d'informations auprès des Elus et services concernés afin d'approfondir les projets les plus à même d'aboutir.

LES JEUNES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Garance CASTAGNÉ, Jeune Maire - 4ème
Nina ALTOUNIAN – 4ème / Raphaël AUDRY KERGOËT - CE2
Timothé BENGRINE CLÉBANT - CM2 / Lucas BRUNEAU - CM1
Estéban CHAMBARON - 4ème / Garance CHARLES - 6ème
Charlie CLOT BENOIT - CM2 / Liam COQUELET - CE2
Robin DELAIRE - CE2 / Lukas DUCLOT - CM2
Gabin ESCARDO - CE2 / Tommy HARTMANN SENTERRE - CM2
Nolan JOUANNO - CM2 / Lisa MEGARDON - CE2
Eléanore MIAUX - CM1 / Baptiste PAYEN - CM1
Aliya VARDIN - CM2 / Lou VÉZY - 6ème / Nolan ZERBONIA - CM2

SERVICE ENFANCE JEUNESSE EDUCATION
04 94 80 94 90 / service.jeunesse@gareoult.fr

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Lionel MAZZOCCHI
1er Adjoint

Marie-Pierre EMERIC
Conseillère Municipale

Sébastien TRUC
Conseiller Municipal

BIENTÔT, UNE NOUVELLE PISCINE À GARÉOULT

LE PROJET DE CENTRE AQUATIQUE OFFICIALISÉ

En janvier, Didier BREMOND, Président de l'Agglomération Provence Verte a profité de sa présence à la Cérémonie des Voeux de Gérard FABRE, Maire pour officialiser le projet de construction d'une nouvelle piscine à Garéoult.

Ce centre aquatique sera le deuxième de la Provence Verte après le Centre Aquavabre de Brignoles. Les études préparatoires et de sol étant achevées, l'année 2024 verra la désignation d'un programmiste dont la mission sera d'élaborer un programme prévisionnel qui pourrait inclure trois bassins (de 25 mètres, ludique, et pour les enfants) et un espace de détente extérieur attenant au site.

Les études de conception et le dépôt du permis de construire se dérouleront en 2025, pour un démarrage des travaux début 2026. Le Plan Prévisionnel d'Investissement de l'Agglomération Provence Verte a acté une enveloppe de 6 M€ pour la réalisation de ce nouvel équipement qui viendra soulager le Centre Aquavabre de Brignoles. Il offrira à Garéoult et aux communes environnantes, une nouvelle infrastructure aquatique performante pour les usagers et les élèves des établissements scolaires (écoles et Collèges) et apportera un outil indispensable au « Savoir Nager ».

Installé à proximité des écoles élémentaire et maternelle, du Collège, du Complexe Sportif et de la salle des Restoubles, ce complexe aquatique viendra enrichir l'offre sportive et de loisirs proposée à Garéoult.

AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE
04 98 05 27 10 / www.caprovenceverte.fr

DISPOSITIF SAVOIR NAGER

Comme des poissons dans l'eau

Dans l'attente de tous les avantages qu'apportera ce nouvel équipement, les élèves de Grande Section de l'école maternelle Marie Chabaud ainsi que les CE1 et CM1 de l'école élémentaire Pierre Brossolette profitent déjà du dispositif Savoir Nager.

Grâce à la prise en charge du coût des bus par la Mairie, les CM1 ont bénéficié de séances d'apprentissage de la natation au Centre Aquavabre de Brignoles en novembre et décembre tandis qe les GS et CE1 ont commencé les séances en avril. L'objectif : permettre aux enfants d'acquérir une meilleure aisance dans l'eau et de bons réflexes de sécurité.

SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES FAMILLES
04 94 72 87 06 / familles@gareoult.fr

FINANCES

Gilles TREMOLIERE
Maire Adjoint

Tony REAULT
Conseiller Municipal

UN BUDGET SOUS CONTRAINTES

LA PRIORITÉ : GARANTIR DES SERVICES DE QUALITÉ

Alors que les coûts de l'énergie et des matières premières ne cessent d'augmenter, la Ville fait face depuis plusieurs années à une baisse importante des dotations de l'Etat (- 507 000 € en 7 ans) à laquelle s'ajoutent désormais les pénalités en matière de déficit de logements sociaux (+ 380 000 € en 2 ans). A cela, s'ajoute le manque lié au fait que la compensation de la taxe d'habitation par l' Etat ne concerne pas les constructions réalisées après 2017 (- 300 000 €). Ces manques financiers pésent lourdement sur le budget annuel. Aussi, la plus grande rigueur a été observée cette année encore pour équilibrer l'ensemble des dépenses liées aux services proposés à la population sans augmentation de la pression fiscale sur les ménages. Pour y parvenir, des ajustements des tarifs des services de restauration scolaire et d'accueil de loisirs ainsi que la priorisation des investissements ont toutefois été nécéssaires compte tenu de la hausse importante du coût des prestations et des matériaux.

LE BUDGET 2024 :

Le **MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION** des taxes directes locales (taux inchangés depuis 2021)

Taxe foncière (bâti) : 39,91% / Taxe foncière (non bâti) : 95,90%

Taxe d'habitation (concerne uniquement les résidences secondaires et les logements vacants) : 12,21%

Un **BUDGET EN ÉQUILIBRE** adopté à la majorité en séance du Conseil Municipal le 26 mars 2024

Section Fonctionnement : 7 979 881,29 € / Section Investissement : 2 592 651,75€

Des **EFFECTIFS MUNICIPAUX STABLES** : 66 agents sont actuellement employés par la Mairie de Garéoult. Sans que cela ne nuise à la qualité des services proposés à la population, c'est 20 postes de moins par rapport à l'effectif moyen des communes de même taille.

Le **MAINTIEN DE L'EFFORT EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES** avec un budget de 1,6 M€ de dépenses en 2023 permettant de nombreuses actions en faveur des écoles, des enfants et des adolescents, ainsi que des équipements adaptés et entretenus.

Des **INVESTISSEMENTS** indispensables à la population tels que l'extension du restaurant scolaire de l'école élémentaire.

Accueil des enfants et des jeunes

Entretien des routes et bâtiments

Soutien aux associations

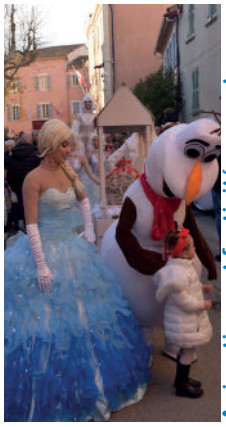

Animations et festivités pour tous

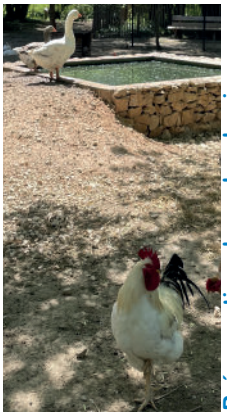

Préservation du cadre de vie

Solidarité envers les aînés et les plus démunis

LA DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

UNE PROCÉDURE STRICTEMENT ENCADRÉE PAR LA LOI

À la suite du problème de facturation de la consommation d'eau qui a eu lieu en mars, les services municipaux sont rapidement intervenus auprès du délégataire pour s'assurer que ce dysfonctionnement n'aurait pas d'incidence sur les prélèvements bancaires. Toutefois, cet incident a suscité des interrogations sur la procédure qui détermine le choix du délégataire.

Le renouvellement de la délégation de service public pour la distribution de l'eau et les ouvrages y afférents est strictement encadré par la loi.

La mise en concurrence se fait via un appel d'offre dont le cahier des charges définit précisément les prestations à assurer par le délégataire en matière de gestion de l'eau traitement des eaux usées et entretien des réseaux et équipements.

Les propositions reçues sont alors étudiées en commission municipale de délégation de services publics (commission réunissant des membres élus de la majorité et de l'opposition).

A technicité équivalente, c'est le candidat le «mieux disant» qui est retenu afin de garantir le tarif le plus avantageux pour la majorité des consommateurs.

Cette procédure a été strictement suivie en 2019 avec le choix du prestataire offrant le tarif le plus avantageux pour les consommations de moins de 120 m3/an (soit pour 70% des usagers garéoultais).

Ainsi, c'est toujours en transparence et dans le respect du code des Marchés Publics que les décisions sont prises dans le cadre d'une délégation de service public.

Cette même procédure sera appliquée cette année pour le renouvellement de la délégation de service public pour la distribution de l'eau et le traitement des eaux usées.

Michel LEBERER
Maire Adjoint

Patrick BONNET
Conseiller Municipal

Pascal FERRARI
Conseiller Municipal

LE QUARTIER DU MOURILLON MÉTARMORPHOSÉ

766 031€HT - Montant des travaux

Enfouissement des réseaux électriques, télécom et d'éclairage public, réfection des voiries, réorganisation du stationnement avec la création de 32 places supplémentaires dont une borne de recharge pour les véhicules électriques, sécurisation des déplacements, aménagement de la place du Mourillon, installation de nouveaux candélabres, plantations... le chantier qui vient de s'achever offre un tout nouveau visage au boulevard et à la place du Mourillon.

Equipée d'une borne de recharge électrique qui sera mise en service prochainement, la place du Mourillon, complétement réaménagée, offre désormais un stationnement mieux organisé pour les riverains et facilite l'accès aux commerces.

Piste cyclable, élargissement des trottoirs et signalétique au sol offrent une plus grande sécurité aux piètons et cyclistes.

Les plantations réalisées par le service technique viennent complèter l'existant et remplacer les platanes malades et dangereux.

COHÉSION SOCIALE

Marie-Paule BREDOUX
Maire Adjointe

Caroline LUCIANI
Conseillère Municipale

Michel GODEC
Conseiller Municipal

COVOITURAGE : PENSEZ-Y!

ATCHOUM MOBILITÉ VILLAGE : Pour un covoiturage solidaire

Aller chez le médecin, faire ses courses, se rendre à un entretien d'embauche... les déplacements peuvent vite devenir problèmatiques lorsqu'on n'a pas de moyen de locomotion. Le dispositif de covoiturage solidaire «Atchoum» permet de mettre facilement en relation passagers et conducteurs (via les contacts familles rurales) tout en permettant aux conducteurs d'être indemnisés pour le tarjet.
Porté par la Fédération Départementale Var de Familles Rurales, le dispositif se déploie à Garéoult depuis le mois de mars.
Pour en savoir plus :
www.atchoum.eu ou contactez l'Association Familles Rurales au 04 94 04 86 65

APPLICATION **KAROS :** Pour un covoiturage domicile travail

Soutenue par l'Agglomération Provence Verte, l'application nationale «Karos» à télécharger sur son smartphone offre de nombreux avantages : faire des économies tout en réduisant ses émissions polluantes et rencontrer de nouvelles personnes afin de rendre le trajet domicile travail moins routinier. Pour encourager l'utilisation de ce dispositif, l'Agglomération Provence Verte offre les 10 premiers trajets aux passagers. Le conducteur est quant à lui rémunéré en fonction du nombre de kilomètres parcourus et peut bénéficier de la Prime covoiturage mise en place par le gouvernement.

Pour en savoir plus :
www.caprovenceverte.fr/vie-pratique/transport-mobilite/covoiturage/

OPÉRATION «NETTOYONS LE SUD»

Merci d'avoir pris soin de notre cadre de vie

Samedi 13 avril, la Ville de Garéoult s'est associée à la grande manifestation de ramassage des déchets organisée par la Région Sud. À cette occasion, 50 personnes ont oeuvré durant cette journée dans les différents quartiers de la ville pour ramasser un maximum de déchets. Grâce à cette mobilisation, 284 kg de déchets et 4 200 mégots ont été collectés puis triés.
Merci à l'ensemble des participants pour ce bel élan citoyen en faveur de notre cadre de vie.

«DES SÉNIORS EN PLEINE FORME»

Proposés tout au long de l'année, les ateliers gratuits destinés aux séniors garéoultais de plus de 65 ans s'enrichissent chaque semestre de nouveaux thèmes. Pour être régulièrement informé : www.gareoult.fr rubrique «Je suis sénior».

SERVICE COHÉSION SOCIALE AU 04 94 77 54 92
cohesion-sociale@gareoult.fr

SOLIDARITÉ

Marie-Laure PONCHON
Maire Adjointe

Laurence SOICHET
Conseillère Municipale

Brigitte DUMONT
Conseillère Municipale

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

DES AIDES ET CONSEILS UTILES À TOUS

Avec plus de 500 colis distribués aux aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année, l'accompagnement pour les dossiers de demandes d'aides, le partenariat avec les bailleurs sociaux, le soutien aux plus démunis, la vigilance observée auprès des personnes isolées... le CCAS de Garéoult a un rôle multiple.
Interlocuteur privilégié pour toutes les personnes rencontrant une difficulté administrative, financière ou morale, il est à l'écoute et agit avec discrétion. Il travaille en étroite collaboration avec les services de l'Agglomération Provence Verte et du Département pour faciliter le quotidien des Garéoultais.

Et parce que l'accompagnement ne concerne pas seulement les personnes démunies ou en difficulté, la Ville de Garéoult a édité un guide des aides sur le territoire, utile à tous, afin d'apporter une information aussi complète que possible sur les aides et conseils disponibles en fonction de vos besoins et de vos projets.

Amélioration de l'habitat, aides à l'emploi et à l'insertion, actions de la Région auprès des Jeunes 15/29 ans, aides aux personnes en difficultés, en situation de handicap, aux séniors et aux aînés, conseils juridiques... de nombreux services, organismes et associations y sont recensés.

Retrouvez le Guide des Aides du terriroire
sur www.gareoult.fr
via ce QRCode
et en version papier à l'accueil de la Mairie

SCANNEZ-MOI

LES AIDES À LA JEUNESSE DU DÉPARTEMENT DU VAR

Le dispositif départemental Var Jeunesse facilite l'accès aux colonies, accueils de loisirs, activités sportives et culturelles de proximité et classes découvertes de l'école aux enfants à partir de 6 ans. Une aide au BAFA et au BAFD est également possible pour les jeunes adultes, de 17 à 26 ans. Ces aides étant soumises à conditions de ressources, une simulation est possible via le site www.var.fr/varjeunesse-aides.

Renseignements : varjeunesse_aides@var.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
HÔTEL DE VILLE
04 94 72 87 12 / ccas@gareoult.fr

VIE ASSOCIATIVE
VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Basile BRUNO
Maire Adjoint

Pascale ULRICH
Maire Adjointe

Florence MILHES
Conseillère Municipale

TERRE DE JEUX 2024

JOURNÉE MONDIALE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Ville active et sportive, labellisée terre de jeux 2024, Garéoult mettra à l'honneur les valeurs et bienfaits du sport le 22 juin prochain.

Organisée en partenariat avec les nombreuses associations du territoire, l'UFOLEP et le Comité Olympique Var, cette manifestation vous permettra de participer à de petits défis sportifs accessibles à tous et de profiter des bienfaits de l'activité physique de manière ludique.

Retrouvez les coordonnées des associations
sur www.gareoult.fr
via ce QRCode
et dans le guide disponible à l'accueil de la Mairie

SCANNEZ-MOI

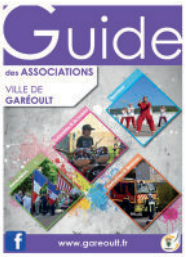

Service Associations
04 94 72 87 08 / associations@gareoult.fr

TRADITIONS PROVENÇALES

L'Ambassade de Provence s'installe à Garéoult

Association très dynamique à Toulon pendant 50 ans, l'association Ambassade de Provence est désormais implantée en Provence Verte.

Déjà active à Méounes, l'Association souhaite développer les cours de danses provençales à Garéoult. Ses bénévoles seront présents à la Fête du Terroir le jeudi 9 mai pour des initations de danses provençales et une présentation des traditions locales. **Association Ambassade de Provence / Gilda LE PELLEC, Présidente - 06 63 51 74 68.**

Une petite erreur s'est glissée dans la précédente version de cette édition. La photo représentait le groupe folklorique L'ALEN de St Maximin.

VIE CULTURELLE
EVÉNEMENTIEL

Basile BRUNO
Maire Adjoint

Christelle BOUILLER
Conseillère Municipale

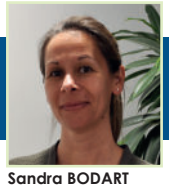

Sandra BODART
Conseillère Municipale

PARTENARIAT CULTUREL

L'OPÉRA DE PARIS S'INVITE À GARÉOULT

Accueillis dans le cadre du dispositif Musique en partage du Festival de Pâques d'Aix, Marianne CROUX, Soprano et Benjamin LAURENT, Pianiste, de l'Académie de l'Opéra National de Paris ont offert aux 160 enfants de CP, CE1 et CE2 de l'école élémentaire Pierre Brossolette une découverte de différentes danses portées par la voix de soprano. Les invitant à «entrer dans la danse» au travers d'un répertoire alliant musique et chant, les artistes ont ensuite pris plaisir à échanger avec leur jeune public.

HORS LES MURS À CHATEAUVALLON

Réservez vite vos places

JEUDI 18 JUILLET 2024
BÉJART BALLET LAUSANNE

Cet été, la Ville de Garéoult renouvelle son partenariat avec Châteauvallon Liberté Scène nationale pour vous faire profiter d'une soirée exceptionnelle à tarif préférentiel au cours de laquelle le Béjart ballet Lausanne offrira un programme en 3 temps avec deux pièces emblématiques de Maurice Béjart, L'Oiseau de feu et Boléro, ainsi qu'une des dernières créations de la compagnie.
Entrée au spectacle + transport en bus au départ de Garéoult : Adulte (+ de 30 ans) : 35€
Adulte (- de 30 ans : 20 € / Enfant (- de 18 ans) : 15 €
Réservation en Mairie avant le 17 mai 2024
(Attention! Nombre limité de places)

Service Culture/Evénementiel/communication
04 94 72 87 08 / communication@gareoult.fr

ÊTRE INFORMÉS VIA LES RÉSEAUX

PENSEZ À VOUS ABONNER

Démarches admintrtaives, alertes, événements à venir, retour en images... chaque jour, de nombreuses informations utiles à votre quotidien sont diffusées sur :

Instagram
villegareoult83136

Facebook
VilleGareoult83136

Horaires du Parc Naturel du Vivier

Lieu de détente et de jeux pour les enfants, le Parc Naturel du Vivier est passé aux horaires d'été avec une ouverture de 8h à 20h, tous les jours juqu'au mois d'Octobre. Accès au parc rue Fonts de Clastres - Attention, le stationnement aux abords du parc est très restreint. Privilégiez les parkings du centre-ville, la marche ou le vélo pour vous y rendre.

LA STATION TOTAL DEVIENT RELAIS LA POSTE

Il est désormais possible d'effectuer les démarches d'envois et de réception des courriers et colis à la Station Total de Garéoult située 3 boulevard de la Libération. Complétant l'activité du bureau de Poste situé place du général de Gaulle, ce nouveau La Poste Relais offre une amplitude horaire d'ouverture au public plus importante. Du lundi au vendredi : de 7h à 19h et le samedi de 8hà 13h.

ELECTIONS EUROPÉENNES / Dimanche 9 juin 2024

A l'occasion de ces élections, les bureaux de vote seront ouverts de 8H à 18H et regroupés au Complexe Sportif (Avenue du Docteur Bosio).
Renseignements : Service Elections de la Mairie : 04 94 04 94 72.

LE CHÈQUE ENERGIE / Vérifiez votre éligibilité

Vous êtes peut-être bénéficiaire du Chèque Energie sans le savoir. En effet, cette aide attribuée par l'Etat pour aider les ménages dans leurs dépenses d'énergie est envoyée automatiquement aux bénéficiaires répondant aux conditions d'attribution. Si vous ne l'avez pas reçu et que vous pensez être concernés, vous pouvez tester votre éligibilité via : www.chequeenergie.gouv.fr /béneficiaire/eligibilite.
La Maison France Services peut vous accompagner dans cette démarche.
Les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél . 04 94 04 87 17

MUTUELLE COMMUNALE POUR LES FRAIS DE SANTÉ

Mise en place en septembre dernier, la mutuelle communale pour les frais de santé permet aux personnes résidant ou travaillant à Garéoult de bénéficier de tarifs préférentiels auprès de la Mutuelle JUST ou de l'Assurance santé AXA. Quelque soit votre âge, votre situation familiale ou professionnelle, obtenez une proposition personnalisée sans engagement, en prenant rendez-vous avec :
AXA Assurances - Jonathan D'ALLEST – 06 15 90 71 54 // jonathan.dallest@axa.fr
Mutuelle JUST : David FRANÇOIS - 06 88 18 74 90 // https://www.just.fr

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Afin d'équiper progressivement tous les foyers en composteurs individuels, l'Agglommération Provence Verte organise chaque mois des «Compost'Drive» dans les différentes communes du terriroire. Pour en bénéficier, il est important de s'inscrire dès que le planning est connu car les demandes sont très nombreuses. Il est nécessaire d'être résidant de l'agglomération pour bénéficier de ce service mais pas de la commune dans laquelle est organisée la distribution.

Pour obtenir toutes les dates de tournée : www.jetrieenprovenceverte.fr
ou Direction de valorisation des Déchets de l'Agglomération Provence Verte au 04 98 05 23 53 - dechets@caprovenceverte.fr / Facebook : SIVED - Agglomération Provence Verte

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

MEILLEURS VOEUX POUR 2024. Les liens sociaux se créent dans un village à travers les activités proposées par le milieu associatif, le soutien et les volontés municipales. A Garéoult, les initiatives culturelles et festives restent l'exclusivité des élus majoritaires. Le choix des manifestations n'est pas concerté. Un comité des fêtes, un partenariat avec les commerçants, les acteurs locaux, la création d'une médiathèque multimédia manquent beaucoup. Ils pourraient pourtant servir à la création d'événements culturels, populaires et multigénérationnels. La concertation, les choix, l'accompagnement, le partenariat avec le plus grand nombre sont au cœur de la gestion que nous portons. Nous organiserons prochainement des réunions sur ce thème et d'autres, afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins multiples. Des actions et des activités à votre initiative seront alors proposées aux élus majoritaires avec le vœu d'une vive réaction et de changements de pratiques de leur part.

Anne DUPIN

François HANNEQUART

Isabelle BREMOND

Jean-Michel BONIN

Anne DUPIN, Conseillère Muncipale et François HANNEQUART, Conseiller Municipal - «Construire le devenir, Améliorer l'avenir» / Isabelle BREMOND, Conseillère Municipale et Jean-Michel BONIN, Conseiller Municipal

Texte non communiqué

Claudette ROMAN, Conseillère Muncipale

Que 2024 vous permette de conserver le cœur de l'enfant s'émerveillant de ce qu'elle vous donne à vivre. Dans cet esprit, que cette année vous apporte comme à vos essentiel(le)s la santé et la joie d'entreprendre. BONNE ANNÉE 2024. Jérôme TESSON, Conseiller Municipal - «En avant Garéoult»

AGENDA

VOS RENDEZ-VOUS EN MAI ET JUIN

Jusqu'au 5 mai / Parc Naturel du Vivier

L'oeuf préféré d'Anabelle

Jeu de piste - Parc Naturel du vivier - De 4 à 10 ans / Gratuit
Livret jeux à retirer en Mairie ou à retrouver sur www.gareoult.fr
En accès libre aux heures d'ouverure du Parc

Mardi 14 Mai à 18h30 / Maison de Garéoult

L'assiette, la tête, les Baskets

Conférence de Sophie SCHAEFFER en partenariat avec la Fondation PILEJE, les producteurs et commerçants locaux.
A l'issue de la conférence, un buffet santé sera proposé au public
Ouvert à tous - Gratuit

Vendredi 7 juin à 21h / Maison de Garéoult

Concert de l'Harmonie du Val d'Issole

Du jazz à la pop rock en passant par la musique latino, revivez quelques-uns des grands standards musicaux.

Gratuit - Billeterie en mairie et le soir du concert.

Samedi 22 juin de 16h à 21h / Stade

Journée Olympique et paralympique

Défis et animations sportifs, initiations, jeux gonflables
En partenariat avec les associations locales - Gratuit - Ouvert à tous
À 19h : Apéro concert Pop Rock (Groupe Sonora)

LES COMMÉMORATIONS

Mercredi 8 mai à 11h - Rdv devant l'hôtel de ville
Cérémonie Commémorative 8 mai 1945

Samedi 8 juin à 10h30 - Salle du conseil municipal
Journée nationale d'hommage aux «morts pour la France» en Indochine

Mardi 18 juin à 17h30 - Pl. du Général de Gaulle
Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940

Jeudi 9 mai de 9h à 17h / Centre Ville

Fête du Terroir

Foire aux plants, marché des producteurs et artisans locaux
Animations gratuites, déambulations, ateliers créatifs
Programme complet sur www.gareoult.fr

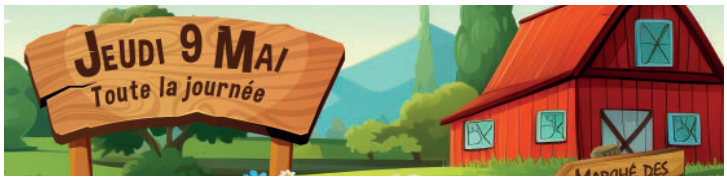

Vendredi 24 mai à 21h / Maison de Garéoult

Vacances Obligatoires

Comédie de Bruno Bachot
À partir de 12 ans / Payant
Payant - Billetterie en mairie et le soir du spectacle

Vendredi 21 juin à partir de 18h

La Fête de la Musique

Animations proposées par :
Centre Ados du Service Jeunesse - Centre Jules Ferry
Conservatoire Intercommunal de la provence Verte- Maison de Garéoult
L'Association Les Minots - Boulodrome
Les bars et restaurants

LES RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS

Du 9 au 12 mai de 9h00 à 18h - Maison de Garéoult
EXPOSITION / Association des Arts Plastiques de Garéoult
Entrée libre - Renseignements : 06 21 39 50 05

Samedi 11 mai à 14h - Boulodrome Marcel Borel
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE FÉMININE
3ème manche organisé par l'Amicale Bouliste de Garéoult
Accès libre pour le public / Renseignements : 07 88 26 29 12

Mercredi 15 mai à 9h30 - SORTIE NATURE PAPILLONS
organisée par La LPO Gratuit / Adaptée aux adultes
Inscription auprès de charlotte.springaux@lpo.fr

Mardi 21 mai de 15h à 19h30 - Maison de Garéoult
COLLECTE DE SANG organisée par l'ESF
Réservation du créneau sur https://efs.link/epak2

Samedi 15 juin à 21h - Complexe sportif P. Emeric
GALA DE L'ECOLE DE DANSE
Payant / Renseignements : 06 88 56 79 27

Dimanche 16 juin à 17h - Complexe sportif P. Emeric
GALA DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
Gratuit / Renseignements : 06 09 94 83 92

RENSEIGNEMENTS

SERVICE CULTURE/EVENEMENTIEL
04 94 72 87 08 / communication@gareoult.fr
www.gareoult.fr